



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 26 novembre 2020

**Question n°19 de Mme Anne-Françoise Decollogny et consorts, déposée le 19 mai 2020
« Confinement et canicule »**

Rappel

« L'année passée, les fortes chaleurs ont commencé en juin déjà, après quatre années d'étés caniculaires. La situation a été difficilement supportable bien plus tôt que les années précédentes. Durant la journée, on pouvait chercher de la fraîcheur ou de l'ombre sur une terrasse de bistrot ou dans des jardins publics. Mais il fallait retrouver le soir un appartement surchauffé, avec une température tropicale¹.

Cette année, le mois de mars est le plus chaud jamais enregistré, il est donc possible que des canicules commencent encore plus tôt que l'année passée. Si les mesures de confinement sont partiellement levées en juin, voire en mai, il sera possible d'aller chercher le frais hors de nos appartements, il n'en restera pas moins que la nuit, la situation restera parfois insupportable. Mais que faire si on ne peut pas sortir ou si on habite en ville dans un appartement mal isolé, qu'on est âgé et sans possibilité de se déplacer, que faire si on ne peut pas sortir ou si on habite en ville dans un appartement mal isolé, qu'on est âgé et sans possibilité de se déplacer ?

Il faut impérativement prévoir de diminuer la température en ville de Lausanne, en particulier dans les quartiers à forte densité, où il y a peu d'arbres et peu de verdure, de manière à ce que la température dans les appartements baisse aussi. Les mesures structurelles déjà prévues par la Ville (arborisation, bitume de couleur claire, désimperméabilisation du sol, etc.) ne feront effet qu'à moyen voire long terme.

Une mesure efficace et qui peut être mise en œuvre de manière ponctuelle et en fonction des températures, confinement ou pas, c'est l'arrosage des rues. Le Service de la propreté urbaine procède régulièrement à des arrosages durant toute l'année, et donc aussi en été, mais en général le matin. Ce que l'on observe dans les pays du sud, en Italie en particulier, c'est que les arrosages des chaussées et des trottoirs sont effectués quand le soleil s'est couché. Car c'est en soirée que l'arrosage est le plus efficace puisqu'il vient diminuer la chaleur emmagasinée par le bitume. Un arrosage en matinée est peu efficace car la chaleur du soleil provoque une évaporation immédiate et ne diminue pas la température du sol.

¹ Les nuits tropicales sont celles où la température ne descend pas au-dessous de 20°.

Par ailleurs, l'arrosage de portions de rues est peu efficace alors que l'arrosage d'un quartier entier diminue significativement la température.

Et nous rappellerons que l'arrosage des rues en période de sécheresse permet en même temps de diminuer les poussières fines et donc la pollution de l'air. Par conséquent il ne s'agit pas de gaspillage d'eau, mais au contraire d'une utilisation judicieuse d'une ressource qui ne manque pas dans notre pays.² On peut également suggérer que des mesures de températures soient effectuées à différentes hauteurs par rapport au sol de manière à calculer l'impact de l'arrosage. Car plus l'arrosage se fait de haut, plus il est efficace et permet de débarrasser l'air d'une partie des poussières fines.

Avec confinement, une canicule précoce sera catastrophique. Sans confinement, ça ne sera pas beaucoup mieux !

Car les décès et les épisodes de décompensation se sont élevés à plusieurs centaines, voire mille (s'agissant de la surmortalité en 2003) en Suisse lors des canicules survenues de 2015 à 2019. »

Préambule

Contrairement aux années précédentes, l'été 2020 n'a heureusement pas connu de longs épisodes caniculaires. Le médecin cantonal n'a émis qu'une mise en garde le 6 août 2020 suite à une confirmation des prévisions météorologiques annonçant une période de canicule³ du samedi au mercredi.

L'arrosage urbain, qui consiste à déverser de l'eau sur le sol, est une méthode traditionnellement utilisée dans certains pays méditerranéens ou au Japon et cette méthode a aussi été testée par exemple par la Ville de Paris. L'arrosage urbain permet de rafraîchir efficacement la population ; il constitue une solution sanitaire d'urgence, cette mesure étant considérée comme moins efficace que la végétalisation.

La lutte contre les flots de chaleur urbains s'inscrivant dans une approche plus globale de lutte contre le changement climatique, la Municipalité va soumettre tout prochainement au Conseil communal le rapport-préavis consacré au Plan climat qui traite la problématique de manière globale.

² La Suisse ne manque pas d'eau : Les réserves souterraines d'eau en Suisse s'élèvent à 150 milliards de m³, dont le pays ne pompe qu'un peu plus d'un milliard par année, représentant le 80% de sa consommation, le reste provenant des rivières et des lacs ... Selon Le Courrier, 3 janvier 2020.

³ Une canicule est une vague de chaleur qui, par sa durée, son intensité ou des facteurs aggravants (températures nocturnes élevée, taux d'ozone élevé) est susceptible d'entraîner des conséquences graves pour la santé, y compris la mort, en particulier chez les personnes vulnérables. En Suisse, un avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsque celui-ci prévoit, pendant trois jours consécutifs au moins, un indice de chaleur (Heat index=HI) supérieur à 90, correspondant à des températures supérieures à 33°-34°C et au niveau de danger de degré 3. Le niveau le plus élevé pouvant être émis par MétéoSuisse est le degré 4, correspondant à un HI>93, c'est-à-dire à une température supérieure à 35°-36°C pendant cinq jours au moins. <https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/canicule/>

Réponse de la Municipalité

Question : *Nous demandons donc à la Municipalité de prendre en considération la solution des arrosages en soirée, de manière à réduire la température, rendant la vie plus supportable pour des centaines d'habitants de la ville, coincés dans des appartements mal isolés et en bordure de la chaussée.*

Comme indiqué en préambule, la Municipalité va traiter la problématique de manière globale dans le cadre du rapport-préavis Plan climat.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de Mme Anne-Françoise Decollogny.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 26 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

